

Interpellation (ordinaire)

Boulevard de Grancy : Ah la boulette ?

Le Boulevard de Grancy a récemment fait l'objet de plusieurs réaménagements routiers comme l'atteste en particulier la photo ci-dessous :



Parmi les nombreux changements identifiés, on peut notamment constater la suppression de plusieurs places de parc, la création pas d'une, mais de trois pistes cyclables, la suppression d'une voie de circulation automobile en direction du Mont-d'Or ainsi que la pose d'un certain nombre de poteaux métalliques censés faciliter la compréhension des usagers de ce joli boulevard, probablement un peu dépassés par les événements.

Parallèlement à cela, les automobilistes souhaitant se rendre en direction du Mont-d'Or doivent désormais emprunter l'Avenue du Rond-Point ou le Passage de Montriond pour se rendre à destination entraînant un flux de véhicules dans l'ensemble du quartier alors qu'il était jusqu'à ce jour centralisé sur cet axe.

Fondé sur ce qui précède, la soussignée au nom du Groupe PLR, pose les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) *La Municipalité peut-elle nous indiquer pour quelles raisons les réaménagements routiers sur le Boulevard de Grancy ont-ils eu lieu ?*
- 2) *Ces réaménagements sont-ils provisoires ou définitifs ?*
- 3) *Les habitants du quartier, respectivement les commerçants, ont-ils été impliqués dans les démarches ? Si oui, combien de personnes ont été contactées et de quelle manière ?*
- 4) *La Municipalité a-t-elle reçu des retours (positifs ou négatifs) de la population depuis la mise en place de ces changements ?*
- 5) *La Municipalité compte-elle prochainement établir un bilan de ces réaménagements ? Alternativement, compte-elle réfléchir à une meilleure proposition pour le Boulevard de Grancy, respectivement pour l'Avenue du Rond-Point et le Passage de Montriond ?*

Pour le Groupe PLR :

Lausanne, le 23 août 2023

Anouck Saugy